



### **Présents :**

**Présidente - directrice d'école : Pascale DELROT**

Nom et coordonnées de l'école : <b>Elémentaire d'YVRAC</b> Commune : <b>YVRAC</b>	<b>PROCES-VERBAL</b> <b>CONSEIL D'ECOLE du 3ème TRIMESTRE</b> Date : <b>mardi 29 juin 2021</b> Lieu : <b>Salle Jean GUILLOT (salle des fêtes)</b>
---	--

**Circonscription : ENTRE-DEUX-MERS**

Equipe enseignante :	Camille POUPARD-TURPIN, Adeline HYP, Maylis CHAILLAT, Sylvie POLLION, Pascale DELROT, Lisa CLISSON, Estelle LAGARONNE-CORDONNIER, Marc BOISSELOT, Benjamin BARDON
Le maire ou son représentant :	Isabelle GOBILLARD (affaires scolaires), Isabelle REQUER (élue)
DDEN :	Non nommé
Invités (personnel municipal) :	Benoît FERNANDEZ (directeur Pôle enfance)
Association des parents d'élèves : APEY	<u>Titulaires</u> : présidente : Eléna MAHE, Nadia METIVIER, Joanna BENHAMOU Sophie LAJARIGE, Rosalie GILLES, Karine BERTAUD, Valérie FERRACHAT <u>Suppléants</u> : Nadine DELAMARE-GUILLEMOT, Caroline CERDAN, Dilek KOCAK, Priti DUCROT

**Excusés :** Stéphane GAY (Inspecteur Education Nationale) Sylvie BRISSON (Maire d'YVRAC), Emilie BARRAU (coordinatrice enfance et jeunesse), Francis BOBULSKI (2ème adjoint chargé des bâtiments), Nathalie BOYER (psychologue scolaire), Anne-Lyse STUDER (enseignante CM2, décharge de la direction)

Association de parents : Cyrille TEMPLIER, Cynthia TARIS, Guillaume MONS, Julie GUILLOT, Frédérique NOIRET

**Début du conseil d'école : 18 heures**

**Secrétaire de séance : Adeline HYP**

## **EDUCATION NATIONALE**

### **I) Parcours de l'élève**

a) Bilan des actions d'aide mise en place

\* APC : les Activités Pédagogiques complémentaires ont eu lieu deux fois par semaine pour chaque classe de 13h30 à 14h du 3 septembre 2020 au 6 juillet 2021. Une autorisation de prise en charge a été signée dès le début de l'année.

Tous les élèves de chaque classe ont bénéficié de ce dispositif au cours de l'année. L'accent ayant été mis sur le français et en particulier la lecture.

Il sera mis en place de la même manière à la rentrée 2021.

\* RASED : Nathalie BOYER est la psychologue scolaire attachée au réseau d'aide Sainte Eulalie, Montussan, Yvrac et Saint Sulpice et Cameyrac. Madame BOYER est actuellement en congé maladie.

\* les 5 élèves ayant un Projet Particulier de Scolarisation ont bénéficié du soutien de leur AESH respective. Un élève passe dans la classe supérieure et sera intégré dans une SEGPA (Section d'Enseignement Général et professionnel Adapté) au collège Georges Lapierre à Lormont, les 4 autres passent également dans la classe supérieure à l'école élémentaire.

**\* Stages de réussite :**

Ces stages, pour tous les niveaux, sont proposés à des enfants qui ont des besoins en français et en mathématiques.

Mise en place des stages de réussites :

- du 25 au 31 août pour les niveaux du CP au CM2. 25 élèves sont inscrits et seront pris en charge par 3 enseignantes : Mmes HYP et CHAILLAT et POUPARD-TURPIN.

**b) Bilan des évaluations CP**

L'évaluation de début de CP et le point d'étape sont obligatoires pour tous les élèves qui entrent au CP (dans toutes les écoles de France, publiques et privées sous contrat). Ils se déroulent en début d'année scolaire, dans la **seconde quinzaine du mois de septembre, puis fin janvier pour le point d'étape.**

La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme de livrets d'exercices - en français et en mathématiques - à remplir par l'élève. En janvier, l'évaluation ne compte qu'un livret d'exercices. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins spécifiques.

Les évaluations ont permis de cibler les difficultés et réussites des élèves. Les parents ont été destinataires des résultats de leur enfant. Ces évaluations seront reconduites au mois de septembre pour les CP et CE1.

Des évaluations diagnostiques sont prévues dès les premières semaines de la rentrée pour tous les niveaux.

**c) Bilan des actions du CEC et de la liaison GS/CP**

**\* Bilan des actions du Conseil Ecole/ Collège : actions réalisées :**

- pas d'accueil des parents au collège de Sainte Eulalie pour cause du respect du protocole sanitaire.

- Présence jeudi 10 juin de Mme DOSDAT, principale du collège de Ste Eulalie dans les classes de CM2 pour des informations sur la classe de sixième et pour répondre aux questions des élèves sur la sixième.

**Actions non réalisées :**

- pas d'accueil des élèves de CM2 au collège cette année à cause du protocole sanitaire.
- Pas de cours par un ou des professeurs du collège de Ste Eulalie pour les mêmes raisons.

**• Bilan des actions GS/école élémentaire :**

Actions réalisées : les GS sont venus lundi 28 juin par petits groupes en classe de CP .

Actions non réalisées : aucune autre interaction, le brassage des élèves étant proscrit par le protocole sanitaire

**II) Projet et vie de l'école**

**a) Bilan des actions du projet d'école :**

Ont été réalisées en partie cette année:

**Pour l'axe I Améliorer le parcours des élèves :** Privilégier la maîtrise de la langue écrite avec les fiches actions suivantes : Utiliser les fiches de relecture et de réécriture, Produire régulièrement des écrits nombreux et variés, utiliser des situations vraies pour produire des écrits : lettres, cartes postales,

compte rendus, descriptions (Dispositif « Lis tes ratures » de la communauté de communes de St Loubès non réalisé.)

**Pour l'axe II : Améliorer le parcours des élèves** : développer les compétences mathématiques : Grilles de méthodologie, Mise en scène d'énoncés. Travail sur les énoncés de problèmes et la création d'énoncés.

**Pour l'axe III** : celui-ci concerne les relations école/ collège et GS/CP évoqués au point I) c)

Le bilan du projet d'école 16-20 a été validé par notre inspecteur.

Le nouveau projet d'école 2021-2025 porte sur trois axes :

- **Axe 1 : Améliorer les résultats des élèves dans les apprentissages fondamentaux pour garantir un parcours de réussite**

**Fiche 1 : Intitulé : Améliorer les compétences des élèves en langage oral**

**Fiche 2 : Intitulé : Développer les capacités de compréhension des textes par les élèves**

**Fiche 3 : Intitulé : Résolution de problèmes du CP au CM2 : cohérence du parcours de l'élève**

- **Axe 2 : Favoriser l'inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours**

**Fiche 1 : Intitulé : Inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours**

- **Axe 3 : Préserver/améliorer le fonctionnement de l'école (climat scolaire)**

**Fiche 1 : Intitulé : Climat scolaire, qualité de vie à l'école**

*Les fiches actions des trois axes ne sont pas encore validées par notre inspecteur.*

b) Bilan des actions périscolaires

Accueil au pôle enfance dès 7 heures et jusqu'à 19 heures. Possibilité de faire faire les devoirs à partir de 18 heures le personnel étant plus disponible à ce moment là.

Les animateurs accompagnent les enfants qui ont des activités hors du pôle enfance (musique, judo ...) et vont les chercher.

Les activités NAP seront reconduites à la rentrée.

Etant absent au conseil d'école M.FERNANDEZ nous transmet un résumé des actions et de son ressenti:  
« Vu le protocole sanitaire qui a été mis en place, la cour de récréation a été coupée en deux afin d'éviter au maximum le brassage des différents groupes. (cour de l'école et cour du Pôle Enfance)

Cette année nous avons proposé trois activités (NAP) par jour et par groupes (cp-ce2 / ce2-cm2).

9 cycles de 4 semaines se sont enchainés avec de nouvelles activités comme le yoga.

Le protocole sanitaire nous a plutôt orienté vers des activités "calmes" de créations ou d'échanges en petits groupes de 18 enfants maximum.

La fréquentation augmente d'année en année car l'équipe d'animateurs qui intervient reste la même depuis maintenant plusieurs années. Les activités sont donc proposées aux élèves selon leurs envies, leur état, etc...

Dans la cour de récréation, nous avons constaté qu'en début d'année les relations entre enfants étaient plutôt fragiles avec beaucoup d'altercations et de "petits problèmes" à gérer... Sur cette fin d'année, cela semble se calmer et un climat plus apaisé se fait ressentir sur ce temps de pause.

Dès le début de l'année prochaine, nous souhaitons mettre en place une intervention qui aborde les problèmes de "harcèlement" ou plutôt de "respect de l'autre"... comme nous l'avons déjà fait il y a environ 3 ans.

Pour résumé, cette année fut particulièrement compliquée pour mettre en place des activités mais les enfants se sont adaptés et ont joué le jeu sans trop de difficultés. »

Certains menus cette année, ont été concoctés par les classes de CM2, CM1/CM2, le CP et le CE1 . Cette opération sera renouvelée à la rentrée par les différents niveaux de classe.

#### c) Activités des classes

- Création de jardins miniatures par les CM2 vendredi 25 juin au matin et remise d'un dictionnaire d'anglais (offre de l'école), d'un sac à dos et d'une gourde (offre de la Mairie d'YVRAC) et d'un livret sur les fables de La Fontaine (offre du Ministère de l'Education Nationale)
- Sortie vélo pour la classe de CE2/CM1 mardi 29 juin au matin
- Cross : Celui-ci aura lieu le vendredi 2 juillet au matin pour tous les élèves de l'école. Des médailles seront distribuées aux trois premiers de chaque niveau de classe, filles et garçons. Un goûter sera offert par les parents d'élèves de l'APEY.
- Pas de kermesse car incertitude de sa tenue et de l'accueil d'un nombre important de personnes dans la cour de l'école élémentaire.

### III) Fonctionnement de l'école

#### a) Bilan des exercices de sécurité

Tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premier secours.

\* Cette année **deux exercices incendie** ont été réalisés : le 29 septembre 2020 et le 11 mars 2021. Ces exercices sont très bien rôdés pour l'ensemble des élèves et des adultes qui encadrent les élèves.

\* **Deux exercices de Plan Particulier de Mise en Sûreté** : Attentat intrusion (nous avons choisi la mise à l'abri dans chaque classe le vendredi 16 octobre 2020 et pour le second, il n'a pas été fait d'exercices réellement car il ne fallait pas de brassage d'élèves à ce moment-là. Les enseignants ont expliqué le but de ces exercices aux élèves de leur classe respective. Les deux classes de CM1/CM2 et CM2 ont eu des informations supplémentaires de la part de Mme MOREL , assistante de prévention de la mairie d'YVRAC.

#### b) Bilan financier de la coopérative

Le solde de la coopérative scolaire s'élève à environ 4792 € .

#### c) Bilan financier des actions municipales

Le budget municipal s'élève à 110 € par élève (193 élèves cette année) ce qui représente 21230 € pour l'année.

Ont été dépensés :

- pour l'achat de supports pédagogiques via des représentants de maisons d'édition : 2227,70€.
- pour les fournitures scolaires de la rentrée 2021 : 6511,40 €

Soit un total de 14718,60 € pour l'année 2021.

Les 7000 € prévues pour le transport des élèves ne seront pas utilisés car les sorties scolaires ont été annulées.

#### d) Préparation du bureau des élections pour l'année scolaire 2021-2022:

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école auront lieu le vendredi 8 octobre 2021 ; à cette fin, le vote par correspondance est préconisé et il faudrait d'ores et déjà constituer un bureau de dépouillement avec des enseignants et au moins un parent d'élève élu et la directrice. Madame METIVIER se propose pour tenir le bureau de vote et pour participer au dépouillement.

### IV) Organisation de la rentrée 2020-2021

#### a) Structure de l'école

Nous accueillons actuellement 193 élèves, à la rentrée 2021, l'école accueillera **174 élèves** répartis sur 7 classes. Au vu des effectifs prévisionnels transmis au début de cette année, l'école

fait l'objet d'une fermeture de classe. Nous perdons ainsi une vingtaine d'élèves. L'équipe reste inchangée, l'enseignante qui décharge Mme DELROT sera remplacée car Mme STUDER a été nommée sur un autre poste.

Pour l'instant, nous avons inscrits : 28 CP, 42 CE1, 37 CE2, 31 CM1 et 36 CM2.

L'effectif des classes de CP et de CE1 ne doit pas dépasser 25 élèves, nous aurons deux classes de 24 et 23 élèves.

Les inscriptions ne sont pas closes et ces effectifs sont susceptibles de varier pendant les vacances.

La constitution des classes incombe uniquement à l'équipe enseignante.

b) Cours de langue EILE : les cours de langue et culture d'origine (ELCO) sont supprimés et sont remplacés par les cours de EILE, Enseignements internationaux de langues étrangères gratuits qui concernent les langues suivantes : italien, arabe, portugais et turc. Ils sont ouverts à tous les élèves du CE1 au CM2. Ils ont lieu durant 1H30 après la classe ou le mercredi matin mais n'auront pas forcément lieu dans l'école de l'élève. Les résultats obtenus par l'élève seront inscrits dans son dossier scolaire.

b) Organisation de l'accueil des élèves en sixième et en CP

- Au collège de secteur, le jeudi de la rentrée sera entièrement consacré aux élèves de sixième.
- Cette année sur les 45 CM2 de l'école élémentaire 26 sont inscrits au collège de secteur (F.MAURIAC, Sainte Eulalie), 14 en collège privé et 1 élève au collège de Arveyres , 1 au collège de Coutras , 1 au collège de Saint Loubès , 1 élève orienté en SEGPA au collège G.Lapierre de Lormont, 1 au collège privé de Lestonnac
- La réunion d'information pour les parents d'élèves de CP aura lieu le lundi 5 juillet à 18 heures.
- Suite à l'appel le jour de la rentrée, seuls les parents d'élèves de CP pourront accompagner leur enfant dans leur classe.

## **MAIRIE**

### **Travaux :**

La clôture du côté de la classe de CE2/CM1 a été repoussée dans les limites requises.

Les vitres de la façade donnant sur la cour de récréation seront recouvertes d'un film thermique pour éviter les grosses chaleurs dans les classes de CM2, CP et dans le bureau de la directrice.

L'ouverture à distance des 2 portillons ne fonctionne pas ou mal.

Madame CHAILLAT demande s'il est possible de monter un petit meuble dans sa classe avant la rentrée.

## **ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES**

### **Questions inhérentes au harcèlement : message de l'Association de parents :**

Certains parents nous ont fait remonter des problèmes de messages anonymes dans une classe de l'école.

- Est-ce que des temps d'échanges et/ou de sensibilisation sur ce sujet ou autres thèmes comme le harcèlement par exemple sont ou pourraient être envisagés par les enseignants ou par d'autres intervenants auprès des élèves de l'école ?
- Ces thématiques pourraient-elles faire partie intégrante du programme ?

Mesdames CLISSON et LAGARONNE-CORDONNIER ainsi que Mme DELROT sont intervenues pour faire cesser les messages anonymes ; ceux-ci concernaient des personnages de jeux vidéo qui étaient sensés apeurer certains élèves. Nous rappelons aux parents que c'est à eux d'être vigilants en ce qui concerne les visionnements sur internet réalisés par leurs enfants. Nous sommes d'accords, nous

enseignants, pour aborder et faire de la sensibilisation et de la prévention sur ces sujets. Les élèves des deux classes de CM2 ont d'ailleurs passé un permis internet sur ce sujet.

L'équipe des enseignants a rédigé un fiche action en ce sens (voir § II) sur le climat scolaire. Il serait judicieux, pour faire cesser ou atténuer ce genre de problèmes, de faire intervenir des personnes ou des associations qui pourraient sensibiliser au harcèlement et aux dangers des jeux vidéo.

*Les enseignants, unanimement, remercient tous les parents d'élèves bénévoles de l'APEY  
Nos remerciements vont également à Madame BRISSON, maire d'YVRAC ainsi qu'aux élu(e)s.*

Fin de l'année scolaire : mardi 6 juillet à 16h30.

*Très bonnes vacances à toutes et tous !*

**NOTA BENE : Les listes des élèves répartis par classe seront affichées le mercredi 1er septembre dans l'après-midi.**

**Les listes de fournitures scolaires seront distribuées aux élèves en fin d'année et disponibles à l'accueil de la mairie.**

Pré-rentrée des enseignants le mercredi 1er septembre à 8h30.

**Rentrée des classes le jeudi 2 septembre 2021 à 8h20.**

**Appel des élèves par classe dans la cour de récréation si les regroupements de personnes sont autorisés à ce moment là. Les parents d'élèves en seront informés.**

**Fin du conseil d'école : 19h30**

**La présidente du conseil d'école**

**Madame Pascale DELROT**

**La secrétaire de séance**

**Madame Adeline HYP**

**ECOLE ELEMENTAIRE**  
11, avenue de Blanzac  
33370 YVRAC  
Tél. 05 56 38 67 82